



Comité Régional de Cyclisme de La Réunion

COMMISSION REGIONALE DE CYCLISME TRADITIONNEL

PROCES-VERBAL de la réunion du Mercredi 23 Janvier 2019

Sont présents :

* La Présidente de la C.R.C.T. : Mme Karine DUDON,

* Et de la nouvelle composition des membres de la C.R.C.T. :

Mr Fabrice BEGUE,

Mr Mickaël HENRIETTE,

Mr Anthony CHEFIARE,

Mr Daniel LAURET,

Mr Philippe DE COTTE

Melle Emilie PAYET.

Mr Mike FERRERE,

Personnes ressources : Mme Véronique ALMAR et Mr Jean-Marie FURCY.

Présence du Président du Comité Mr Stéphane HENAFF.

ORDRE DU JOUR

-
- I. INTERVENTION DU PRESIDENT
 - II. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION
 - III. CALENDRIER. ORGANISATION C.R.C.T.
 - IV. PROJETS ET DEPLACEMENTS PREVISIONNELS
 - V. REGLEMENT / CRITERES DE SELECTIONS
 - VI. COMMISSION ARBITRAGE
 - VII. QUESTIONS DIVERSES
-

En préambule, la Présidente remercie le Président du Comité de sa présence ainsi que les membres de la nouvelle Commission de bien vouloir œuvrer à ses côtés afin de mener à bien la mission qui nous incombe.

I. INTERVENTION DU PRESIDENT

* Mr Stéphane HENAFF commence par s'excuser de son manque de disponibilité au quotidien au Comité, mais essaye de passer au moins une fois par semaine pour signer ou traiter des documents urgents. Sinon il traite par mail avec la secrétaire.

* Il aborde ensuite le problème économique avec un manque de 45 000 € par rapport au dernier point/bilan de fin d'année 2018.

Ce qui va forcément impacter sur nos projets futurs et notamment de déplacements. Soit par la non réalisation de ceux-ci, soit par le coût plus élevé pour les sélectionnés.

La répartition des financements est la suivante : 30 % Etat, 30 % Collectivité territoire Conseil Général / Conseil Régional, 30 % Mouvement sportif, 10 % Secteur privé (Mécénat).

Disparition du C.N.D.S. remplacé par l'Agence Nationale du Sport sans réelle explication de fonctionnement.

Il va falloir absolument trouver des sponsors privés. Réaliser un calendrier par discipline plus clair, pour la recherche de partenaires financiers/mécénats.

* La place des jeunes au sein des priorités du Comité reste importante. Penser à créer un challenge annuel. Une participation au T.F.J.C. éventuellement réalisable avec une contribution certainement plus élevée des participants.

Il annonce que pour les organisations des écoles de vélo, le reversement des engagements au Comité, ne se fera plus.

* Les projets sport aux Féminins sont également important, les différentes instances sont aussi dans cette dynamique. Il faut donc réaliser des dossiers de subvention dans ce sens.

* Les formations commençaient en fin d'année dernière ont vu l'inscription de 24 animateurs écoles de vélo

et 15 moniteurs, de quoi redynamiser les écoles de vélo des clubs par un suivi de qualité.

* Mr le Président terminera en proposant la réalisation des Championnat des D.O.M. 2021 à la Réunion..

* Mr HENAFF se retirera en nous souhaitant une bonne année sportive de travail. Et principalement à la préparation pour les Jeux des Iles à Maurice et aux Championnat des D.O.M en Guyane.

II. FONCTIONNEMENT DE LA COMMISSION

* Les nouveaux membres de la Commission, mademoiselle Emilie PAYET et messieurs Philippe DE COTTE et Mickaël HENRIETTE, se présentent.

Nous sommes heureux de les accueillir et de l'aide qu'ils apporteront à la commission par leurs compétences et savoir faire dans le milieu du cyclisme.

* La Présidente rappelle la confidentialité de ce qui se traite en commission et n'en ressort qu'une décision commune finale même si des débats s'instaurent.

La prise de décision doit être également soumise à l'ensemble des membres même si la Présidente peut trancher en cas de litige.

III. CALENDRIER. ORGANISATION C.R.C.T.

* La première compétition sur route aura lieu le Dimanche 10 Mars par le Grand Prix d'ouverture Ville de Saint-Louis par le CCSL, suivi du Dimanche 17 Mars par le Grand Prix de Bras-Panon par le VCE. Les dossiers d'organisation de course ont été enregistrés par le Comité.

La saison des Cyclo sportives débutera le 03 Février par la Cyclo LRPO à l'Etang-Salé par AAS, suivi du 24 Février par LOVE LE VELO organisation AAS.

Le calendrier devrait être distribué lors de l'A.G. du Comité du Samedi 16 Février.

* La commission organisera 2 Championnats, le CLM part Equipe (28 Avril) dans l'Ouest et le Championnat Régional sur route (08 Mai) dans l'Est avec l'appui logistique du CCB.

Les circuits devront être déterminés avant la prochaine CRCT.

Mais également un CLM Individuel le 01 Juin et un circuit le 21 Juillet au Port dans l'attente d'un club éventuellement organisateur.

Les membres de la commission devront se rendre disponible ces 4 jours afin d'aider à l'organisation le jour des courses, mais aussi en amont pour la mise en place (réalisation des dossiers de course notamment).

1 signaleur par club sera demandé pour la sécurité.

ORGANISATION DES COURSES

* Le tarif des engagements ne change pas pour cette saison. Les Pré-licenciés, Poussins, Pupilles et Benjamins restent à 5 €, et les Minimes aux vétérans à 8 €.

* Les clubs doivent respecter les délais pour instruire leur dossier de course et le déposer au Comité au plus tard 65 jours avant l'épreuve.

* On demande aux organisateurs de respecter le temps de course prévu par la réglementation nationale.

Bien évidemment, suivant la catégorie, en circuit le nombre de tour devra être adapté, ainsi que l'arrivée des courses en ligne.

Afin de ne pas compresser les courses, l'organisation de toutes les catégories ne pourra se faire sur une demi-journée.

Les Pass'Open pourront courir avec les régionaux (Séniors / Juniors) uniquement lorsqu'il n'y aura pas de course Pass'Cyclisme.

Changement de catégorie suivant les résultats :

° En D2 : 2 victoires monte en Open,

° En D1 : 2 victoires passe en Régional.

* Les Non Licenciés sont à ce jour réglementés par des licences à la journée (cf réglementation F.F.C.), suivant le type de course.

IV. PROJETS ET DEPLACEMENTS PREVISIONNELS

* 2 Déplacements incontournables :

- Jeux des Iles de l'Océan Indien du 19 au 28 Juillet à Maurice. Départ avant et retour après ces dates. 1 chef de délégation + 2 encadrants + 1 arbitre + 5 coureurs. Possibilité de 2 créopolitains (coureurs ayant eu 1 année de licence dans le département et dans la discipline).

Les personnes sont désignés comme ceci : chef de délégation : Mme K. DUDON, encadrants : A. CHEFIARE et J. FURCY, arbitre : F. BEGUE.

L'organisation des Jeux fixe le 31/03/19 pour une liste de coureurs élargie remplaçants compris.

- Championnat des D.O.M les 5 et 6 Octobre en Guyane. 2 encadrants et 8 coureurs.

1 encadrant depuis la Réunion, Mr BEGUE F. et 1 de métropole pour diminuer les coûts; a voir en fonction des disponibilités.

La sélection sera établie et entériné par la commission pour le 01 Août.

* La commission aimerait, malgré le constat du Président en début de réunion, maintenir les projets annoncés en fin de saison :

- **TFJC** à St-Nazaire organisé par l'Olympic Cycliste Nazairien du 4 au 7 Juillet (pour 18 jeunes) ; les féminines avec une préparation **Minimes/Cadettes** pour 4/5 filles en vu des championnats de France ; et le **Championnat de France de l'Avenir** du 22 au 25 Août à Beauvais.

Mme Almar fera parvenir à la Présidente un dossier de déplacement pour les féminines permettant de faire des demandes de subventions.

Les coureurs sélectionnés devront avoir un réel potentiel afin de pouvoir se confrontation au niveau métropolitain.

* Un déplacement Cadets / Juniors à Maurice , en Mai ou Juin. A définir suivant le calendrier Mauricien.

* Prévoir pour les Juniors / Séniors un déplacement de préparation aux Jeux des Iles et des regroupements de travail avec les fonds alloués par les organisations des Jeux.

Suivant la proposition ci-dessous ;

* Des regroupements auront lieu pour chaque déplacement.

Au minima de 5 journées pour le TFJC ; 2 pour les Féminines ; 3 pour le Championnat de l'Avenir.

Les Cadets / Juniors bénéficieront des encadrements mis en place.

* Calendrier prévisionnel modulable suivant avancée des réunions des Jeux des Îles avec les Instances des Jeux et des financements alloués.

PREPARATION JEUX DES ILES

DATES	INTITULES/PROGRAMME
26/01/19	Regroupement / Réunion d'information Juniors C3 C2 (Peloton général) ST-PAUL Critères sélection
09/02/19	Regroupement des sportifs 150 Km Préparation physique générale ST-PAUL 31/03 Sélection Pré sélection
06/04/19	Regroupement présélectionnés Préparation physique CLM ST-PAUL
13/04/19	Championnat Régional CLM Individuel Circuit spécifique préparation STE-ROSE
28/04/19	Championnat Régional CLM Equipe ST-LEU/ETANG-SALE/ST-LEU 30/04 Réunion CRCT Sélection JIOI
2 ou 3 jours	Stage Sélectionnés JIOI Sélectionnés + Remplaçants (7) Technique du CLM ST-DENIS
Entre Mi Mai et Mi Juin	A définir suivant avancement préparation Déplacement Métropole
06/07/19	Regroupement 7 personnes

V. REGLEMENT / CRITERES DE SELECTIONS

Règlement préalable :

- 1- La présidente de la commission route, arrêtera les sélections route en concertation avec les membres de la commission route concernant toutes les catégories. Toutes les convocations de sélections des coureurs seront envoyées en copie aux présidents des clubs concernés.
- 2- Les athlètes ayant satisfait aux critères énoncés ci-dessous et acceptant le règlement intérieur deviennent potentiellement sélectionnables.
- 3- Les athlètes seront sélectionnés dans l'intérêt de la performance de l'équipe de la Réunion.

Il sera retenu pour chaque sélection 5 facteurs incontournables afin de porter le maillot de la sélection :

- la condition physique (**état de forme**) au moment de la sélection et la marge de progression
- l'**aptitude** du sportif au parcours de la compétition ou aux spécificités de la discipline
- **Résultats** en course
- la capacité **d'intégration au collectif** et l'implication dans les stages de préparation
- le **respect** du rôle défini par la personne responsable de la sélection (et du règlement intérieur des sélections)

- 4- Aucune sélection prononcée n'est définitive, la sélection reste subordonnée à la conformité de la préparation définie par la présidente et la personne référent de la discipline.
- 5- A tout moment, peuvent être retirés de la liste tout sportif qui ne serait plus en mesure de disputer dans des conditions optimums la compétition, notamment en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale prononcée par le médecin régional, l'absence totale ou partielle du suivi médical ou d'un comportement répréhensible.
- 6- **La présidente se réserve le droit de ne pas appliquer les quotas attribués au comité régional.** Le champion régional n'est pas sélectionné d'office.
- 7- Un refus de sélection sans motif valable (avec justificatif) sera réhibitoire pour la suite de la saison.
- 8- Il est formellement interdit à tous les coureurs de faire usage de produits pharmaceutiques quelconque sans autorisation préalable du médecin chargé du suivi médical.
Un contrôle positif du coureur entraînera son exclusion de la liste des athlètes sélectionnables ou sélectionnés pour une durée indéterminée.

Des critères spécifiques à chaque catégorie pourront être rajoutés.

VI. COMMISSION ARBITRAGE

* La commission décide de mettre en place, faute de commission d'arbitrage au sein du Comité, une commission d'arbitrage du cyclisme traditionnel sous l'égide de la commission route. Celle-ci sera orchestré par Messieurs LAURET Daniel et FURCY Jean.

VII. QUESTIONS DIVERSES

* Comme l'année 2018, les jeunes catégories garderont leur dossard à l'année et le même numéro pour les écoles de vélo et les courses sur route. Evitant ainsi une perte de temps pour la distribution à chaque course.
* Ce Samedi 26 Janvier aura lieu au CREPS de St-Paul la remise des maillots Champions 2018 toutes

disciplines, challenge, coupe et trophée.

Les membres de la Commission sont conviés à y participer à partir de 14H30.

* Ce 26 Janvier aura également lieu la première réunion d'information aux coureurs, information déjà envoyée à chaque président. 13H00 CREPS de St-Paul salle Grand Large.

La séance est levée à 21H45.

La prochaine commission route aura le Jeudi 28 Février 2019 à 18H au Comité.

La Présidente de la C.R.C.T.

Karine DUDON